

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Lou Rouette

<https://www.cadre21.org/membres/da92b60785449b7c14b7d2f8>

Date d'obtention : 2024-10-17 21:23:09

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Selon moi l'étape un est lorsqu'une personne m'informe d'une situation de sextage je dois déclencher le protocole sexto. Je commence par remplir la grille d'évaluation de l'incident avec cette même personne afin d'obtenir le plus d'informations possible. Si applicable, je vais par la suite prendre les informations des témoins afin de voir si les versions corroborent. Si à cette étape je juge que la nature de l'acte est malveillante, je dois contacter le service de police sans parler à l'instigateur. Dans le cas ou un jeune ne veut pas collaborer, je dois aussi contacter le service de police. Si je ne suis pas en mesure de déterminer si un geste est malveillant ou non à cette étape, je vais rencontrer l'instigateur afin d'avoir sa version des faits et de me faire une meilleure idée de la situation. Si la nature du geste est impulsive, je dois regarder les règlements de l'établissement pour voir s'il y a infraction ou non au code de vie de l'école. En tout temps, si je juge qu'il y a présence de pornographie juvénile je dois confisquer le cellulaire en demandant à l'élève de l'éteindre et en le déposant dans un sac scellé que je remettrai à la police dans les plus brefs délais. Je devrai par la suite m'assurer qu'un signalement à la DPJ soit effectué.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens premièrement que peu importe la position de la personne qui dénonce l'acte dans la situation je dois commencer par remplir la grille d'évaluation avec elle. Je retiens aussi qu'en cas d'un manque de collaboration d'un jeune je contacte directement la police afin qu'ils prennent en charge le dossier rapidement afin d'éviter la propagation des images et afin de diminuer les risques de conséquences diverses sur les personnes impliquées. Je retiens que je dois agir très rapidement puisque l'envergure de la situation peut grossir en très peu de temps. Je comprend aussi qu'en cas d'une demande des parents qui n'implique pas nécessairement l'école je dois référer rapidement à la police. Aussi, si une situation implique un adulte et un élève je dois déclencher le protocole sexto sans toutefois rencontrer l'adulte puisque je réfère à la police lorsque la grille d'évaluation est remplie avec l'élève. Dès que j'ai l'impression que l'intention était malveillante je dois contacter le service de police pour que le dossier soit pris en charge de leur côté. Finalement, dans aucun cas je dois consulter une photo ou les sextos partagés.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour moi, l'étape la plus délicate serait lorsque je dois aborder un élève qui n'est pas au courant que je connais la situation pour lui demander de remplir la grille d'évaluation. Je crois que de mettre l'élève devant le fait accompli pourrait le rendre mal à l'aise même si cela est nécessaire pour mon intervention. Malgré le fait que cela soit une étape très importante, le fait de divulguer des informations personnelles à un intervenant de l'école peut être gênant pour le jeune et c'est pourquoi je crois que de voir l'élève dans une situation où il est si vulnérable est pour moi l'étape la plus délicate dans la méthode Sexto.